



## ORDONNANCE PÉNALE

## «Sale Blanc» viole la dignité humaine

ANTOINE RÛF

Il va falloir sérieusement surveiller ce que l'on dit, même si on est un peu à l'ouest ou dans un moment de colère. A l'origine, la norme antiraciste devait sanctionner les dérapages les plus graves, l'incitation à la haine, la négation de génocides avérés ou la négation de la dignité humaine de groupes ethniques ou raciaux, commis en public. Mais depuis son entrée en vigueur en 1995, les tribunaux en ont singulièrement élargi le champ d'application.

Dans une ordonnance pénale récente, le Ministère public fribourgeois n'a pas hésité à l'appliquer à un Cap-Verdien qui avait traité deux policiers de «sales Blancs». Il s'est appuyé sur une jurisprudence bernoise qui a jugé que l'expression «sale Noir» entraînait dans le champ de cet article du Code pénal. Si la pratique se systématisait, cet article jusqu'ici rarement invoqué risque de devenir le pain quotidien des juges.

**L'homme était** passablement allumé. C'est d'ailleurs pourquoi la police avait été chez lui, avec la mission de l'amener à l'hôpital psychiatrique de Marsens.

Le quadragénaire n'a pas apprécié l'idée. La première patrouille s'est heurtée à une résistance telle qu'elle a dû en appeler une deuxième à la rescousse. Tandis que les agents tentaient de maîtriser l'énergumène, le menottaient et l'embarquaient, l'homme s'est violemment débattu, a démolé à coups de pied les feux arrière de la voiture de police puis enfin chargé, a menacé, injurié et arrosé les agents de crachats durant tout le trajet.

Un vrai bonheur... Qui a amené trois des quatre policiers confrontés à ce furieux à porter plainte contre leur agréable passager.

**Reconnu coupable** de lésions corporelles simples (un agent a subi une écorchure à la jambe), dommage à la propriété, injures, violences et menaces contre les autorités et, bien sûr discrimination raciale, le Cap-Verdien a été condamné à quatre mois de jours-amende avec sursis et une amende ferme de 1000 fr., aujourd'hui définitive. I

# Le dimanche baskets aux pieds

**VILLARS-SUR-GLÂNE** • *La salle des Rochettes accueille désormais le dimanche des activités sportives pour enfants. Une alternative gratuite aux clubs classiques, pas toujours accessibles.*

ALEXIS RAPIN

L'ouverture dominicale n'est plus un tabou... pour les salles de sport tout du moins! Villars-sur-Glâne a vécu dimanche dernier son premier «Open sunday», un concept d'activité sportive pour enfants. Durant toute l'après-midi, pas moins de 106 bambins âgés de 6 à 12 ans sont venus se dépenser à la salle de gym des Rochettes, ouverte au public pour l'occasion. Encadrés par des adultes mais aussi par des adolescents spécialement formés, les enfants ont pu s'initier à diverses disciplines, du football aux arts martiaux, en passant par la danse orientale. Le tout gratuitement, et sans inscription préalable.

Et si les grands problèmes avaient parfois des solutions simples? En l'occurrence, cette équation paraît limpide: d'un côté, on a une jeunesse souvent désœuvrée, à l'activité physique toujours plus limitée. De l'autre, il y a des salles de sport tout équipées, qui, dans l'ensemble, restent vides le week-end. Pour la fondation Idée Sport, active dans l'animation sportive au niveau national, la conclusion semblait claire: pourquoi ne pas ouvrir ces espaces aux jeunes lorsque ceux-ci ont le plus de temps libre?

Active depuis 1999, la fondation offre aujourd'hui toute une palette d'animations sportives (voir encadré). Parmi elles, le concept des Open sundays, lancé en 2006, a déjà séduit près de 40 communes en Suisse alémanique et au Tessin. En s'installant à Villars-sur-Glâne, celui-ci fait enfin son entrée en Romandie. Pour les quatre mois à venir, les petits Villarois pourront désormais venir mouiller la chemise librement tous les dimanches, de 13h30 à 16h30.

### Offrir une alternative

Une idée simple, pour des objectifs néanmoins multiples. Il s'agit non seulement de proposer un cadre de rencontres pour les enfants et ainsi favoriser leur intégration sociale, mais aussi de promouvoir un mode de vie sain, explique Karolina Durrer, responsable de la fondation pour la Suisse romande. «L'avantage de tels projets est qu'ils sont gratuits et libres. De plus, l'accent est mis sur le plaisir du jeu, il n'est donc pas nécessaire d'être sportif pour



Depuis 2006, les Open sundays organisés par Idée Sport occupent les dimanches des enfants aux quatre coins de la Suisse. DR

participer. On a ainsi un public plus diversifié, et surtout on touche les jeunes qui ne fréquentent pas les clubs sportifs classiques», précise-t-elle.

Si la pratique du sport est régulièrement vantée pour les effets positifs qu'elle produit en matière de santé et de socialisation, encore faut-il pouvoir y avoir accès. Pour des familles au revenu modeste, ou dont les parents ont peu de temps libre à consacrer à leur progéniture, payer l'inscription du petit dernier au club de volley ou emmener l'aînée à son cours de danse ne va pas forcément de soi. Pour Idée Sport, offrir des alternatives comme les Open sundays, c'est aussi prévenir le désœuvrement des jeunes, et les comportements problématiques que celui-ci peut engendrer.

### Des «junior coaches»

Si l'idée d'occuper nos bambins les dimanches est spécifique au projet d'Idée Sport, d'autres initiatives locales ont fleuri aux quatre coins du canton. «Bulle, Marly ou encore Schmittent proposent des activités similaires, parfois le

mercredi ou le samedi après-midi», révèle Benoît Gisler, chef du Service cantonal des sports. «Toutes rencontrent un bon succès auprès des jeunes, mais la difficulté est plutôt de trouver des adultes pour les encadrer...»

Ce problème récurrent, Idée Sport semble l'avoir anticipé. Afin d'assurer l'encadrement des activi-

tés sportives pour les petits, celle-ci offre la possibilité à des adolescents dès 14 ans de devenir «junior coach». Formés par des professionnels, ils apprennent à gérer eux-mêmes des animations. Ils assistent ensuite les adultes lors des Open sundays, pour lesquels ils sont alors rémunérés. «On leur permet ainsi de se responsabili-

ser», indique Karolina Durrer. Avouons-le, il fallait y penser. Néanmoins, l'idée fonctionne-t-elle? La responsable répond sans ambiguïté: «Ils sont si nombreux à vouloir tenter l'expérience que nous devons régulièrement en refuser à nos formations!» Qui a dit que la jeunesse d'aujourd'hui fuyait les responsabilités? I

## MIDNIGHT SPORTS: LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR

Si l'Open sunday de Villars-sur-Glâne est une première en Romandie, la fondation Idée Sport n'en est néanmoins pas à son coup d'essai en Suisse francophone. Les «Midnight sports» ont en effet déjà fait nombre d'émules, aussi bien en Valais que dans les cantons de Vaud et Neuchâtel.

Similaire à son homologue dominical, et gratuit lui aussi, ce concept d'activité a pour sa part lieu les samedis soirs, entre 21h et minuit. Il se destine davantage aux adolescents, de 13 à 17 ans. Ceux-ci, bien qu'ils ne soient pas encore en âge de sortir, sont de plus en plus jaloux de leurs aînés majeurs, et se refusent désormais à passer leur samedi soir chez papa et maman. En leur offrant une activité nocturne, les Midnight sports

visent ainsi à éviter que les jeunes soient contraints de «traîner» dehors pour s'occuper. Afin que ces animations ne se voient pas coller une étiquette «ringarde» par les ados, Idée Sport a tenté de leur conférer un côté festif. Un DJ est parfois présent et un kiosque propose aux jeunes des snacks et des boissons. Cette idée ingénieuse semble avoir fait son chemin à travers le canton, puisque quatre communes organisent d'ores et déjà des Midnight sports: Attalens, Fribourg, Courtepin et Kerzers. «Nous rencontrons un très grand succès dans le canton de Fribourg», indique Karolina Durrer d'Idée Sport. «En moyenne, nous accueillons 50 à 60 jeunes pour chaque Midnight Sports que nous encadrons.» ARA

## PUBLICITÉ

CLÉO BUCHHEIM  
DÉDICACERA SON LIVRE  
«PAILLETES  
ET GROS DOSSIERS»  
LE SAMEDI 30 NOVEMBRE  
DE 14 H 30 À 16 H  
CHEZ PAYOT FRIBOURG



PAYOT  
LIBRAIRE

Payot Libraire 21, rue de Romont 1700 Fribourg Tél. 026 322 46 70

## ORDONNANCE PÉNALE

## Sur la Toile, on trouve de tout et même des ennuis biens réels

ANTOINE RÛF

Des amis, des amours, des emmerdes... On trouve de tout sur les sites internet de rencontres. Un soir d'avril 2010, un quadragénaire fribourgeois en quête d'aventure tarifée et un Italien de Fribourg âgé de 27 ans ont trouvé surtout les emmerdes.

Les deux hommes étaient entrés en contact sur un site de rencontres pour homosexuels dont la page suisse compte quelque 3000 membres. Le Fribourgeois cherchait un plan d'un soir, quitte à le payer. L'Italien, selon ses dires, désirait «converser» le plus platoniquement du monde avec des amis. Les deux hommes se sont rencontrés à la gare de Fribourg avant d'aller chez le premier.

A entendre leurs récits de cette rencontre, les deux hommes n'y ont pas vécu la même soirée. L'Italien a affirmé à la police avoir été drogué et violé par le Fribourgeois.

**Son hôte s'attendait** à un coup d'un soir à 500 francs avec un prostitué. Mais pas avec un prostitué bourré, en mauvaise forme et incapable d'aller au bout de sa prestation ce soir-là. Mais encore tout à fait apte à empocher son salaire avant

de partir en promettant de revenir le lendemain finir le chantier.

Ce qu'il a fait, et qui aurait mis un terme à cette histoire si l'Italien n'avait pas essayé de le faire chanter, genre: c'est 1000 francs ou je vais dire partout que tu es homo. Puis en menace de dénonciation à la police pour abus sexuel.

**Le Fribourgeois** ne s'étant pas laissé impressionner, l'Italien est effectivement allé à la police servir sa petite histoire de boisson droguée et de relation non consentie. Ce qui a entraîné l'ouverture d'une enquête de deux ans contre le Fribourgeois pour ce prétendu «viol».

Minutieuse, mais fondée surtout sur les déclarations des deux hommes, elle a fait apparaître que le dénonciateur mentait comme un arracheur de dents et qu'il n'avait été ni drogué ni contraint. Elle s'est retournée contre l'accusateur: une ordonnance pénale du Ministère public l'a reconnu coupable de dénonciation calomnieuse et l'a condamné à trois mois de jours-amende avec sursis et une amende ferme de 600 francs. Faute de preuve, la tentative de chantage n'a pas été retenue à sa charge. I

## MÉMENTO

> **CONFÉRENCE** de l'Alliance française de Fribourg: «Culture graphique et littéraire» par Pierre Bergounioux. Uni Miséricorde, auditorium A, 18 h 30.

> **SEMAINE DES GÉNÉRATIONS** Ateliers en liberté: bricolage pour tous, Planche Inférieure 18, rez-de-chaussée, 14-16 h. Contes et partage, home de la Providence, 14 h 15. Prendre un café avec... Pascal Corminboeuf et Pierre Huwiler, café du Belvédère, 18-20 h. «Vieillesse en Suisse» pour les migrants, séance d'information, route du Jura 49, 19 h 30.

> **SOIRÉE DÉBAT** Passerelles invite les jeunes engagés à débattre sur des questions qui touchent l'actualité de notre temps: «Dans quelle société aimerions-nous vivre?» Av. de Beaugard 32, 19 h.

> **«NÉ POUR LIRE»** activité pour parents et enfants dès la naissance et jusqu'à 4 ans. Bibliothèque régionale Avry, 16-18 h.

Abonnement tél. 026 426 44 66

www.laliberte.ch